

Notre accompagnement dans le Ternois



Créateur, Chef(fe) d'entreprise,

Je suis ravi de vous présenter notre livret dédié aux créateurs et aux entrepreneurs, un outil spécialement conçu pour vous accompagner dans votre aventure entrepreneuriale au sein de notre intercommunalité.

En tant que Président de la Communauté de Communes du Ternois, je suis conscient des défis auxquels vous êtes confrontés quotidiennement dans la gestion de votre entreprise. C'est pourquoi nous avons souhaité mettre à votre disposition un livret regroupant des informations essentielles, des conseils pratiques et des ressources utiles pour vous guider dans toutes les étapes de votre projet.

Que vous soyez en phase de création d'entreprise, de développement ou de transmission, ce livret a été conçu pour répondre à vos besoins spécifiques. Vous y trouverez des informations sur les différentes étapes administratives, ainsi que sur les aides financières auxquelles vous pourriez prétendre.

La Communauté de Communes du Ternois propose une offre d'hébergement complètes bureaux, ateliers, espaces coworking qui offrent un environnement propice au développement de votre activité.

Ternoiscom Entreprises, le guichet unique du territoire pour accompagner et sécuriser votre parcours de créateur et votre développement !

Bien à vous,
Le Président Marc Bridoux.

Contact

Bérangère Duhamel Douchet
Pôle Stratégie et Développement du Territoire 07 57 00 25 29
400 Rue de Maisnil - 62130 Herlin-le-Sec



04

LE GUICHET UNIQUE TERNOISCOM ENTREPRISES

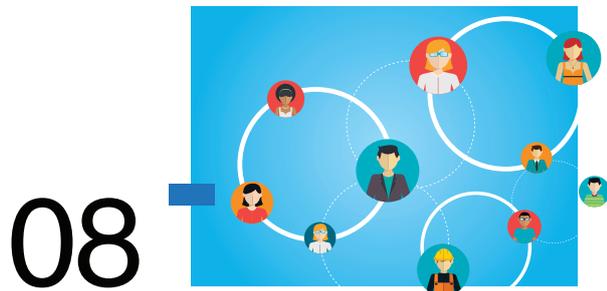
05

S'INSTALLER DANS LE TERNOIS



06

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES NÉCESSAIRES



08

LA BOURSE AUX LOCAUX

09



ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS À LA DIGITALISATION !



10

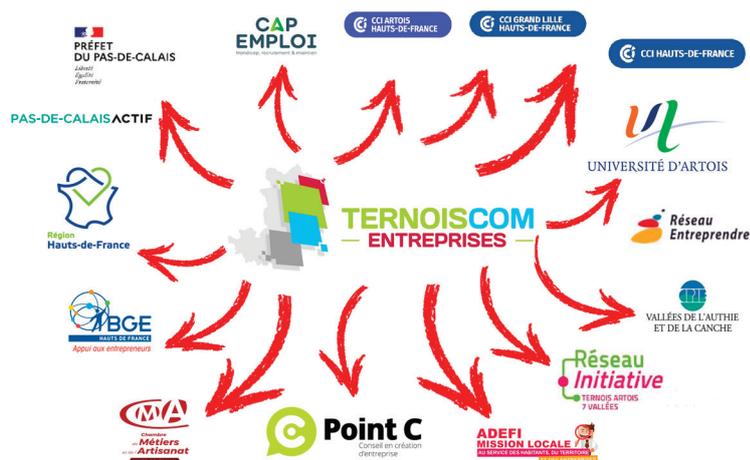
LES FINANCEMENTS ET LES SUBVENTIONS MOBILISABLES

11

NOS HÉBERGEMENTS D'ENTREPRISES ET NOS ZONES D'ACTIVITÉS



LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, UNE PRIORITÉ DU TERRITOIRE DU TERNOIS



LE GUICHET UNIQUE TERNOISCOM ENTREPRISE

Afin de faciliter la mise en exécution de la stratégie de développement économique, TernoisCom a créé un guichet unique « TernoisCom Entreprises » regroupant tous les partenaires qui gravitent autour de la création d'entreprise pour accompagner le porteur de projet, le dirigeant d'entreprise...

TernoisCom entreprises intervient sur le principe de « l'accueil unique », apportant toutes les informations nécessaires et oriente le porteur ou le dirigeant d'entreprise vers l'offre de service adaptée. Nous intervenons en conseil individuel mais nous organisons également des actions collectives en partenariat avec les structures compétentes sur de la formation, des animations ...

A ce titre, ce livret s'inscrit dans cette dynamique, celle d'apporter des réponses aux questions des porteurs de projet, des commerçants déjà installés... cet outil rassemble des informations utiles en termes de recherche de locaux, de réglementations, de financements et toutes autres pratiques qui faciliteront la réalisation de votre projet.

S'INSTALLER DANS LE TERNOIS

C'est bénéficier d'un accompagnement personnalisé durant tout le processus de création ou de reprise d'entreprise.

> Le Service Développement Economique de TernoisCom est à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet.



Conseils



Recherche de
Financement



Obligations
administratives



Orientation

INFORMATIONS RÈGLEMENTAIRES ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES NÉCESSAIRES

Si j'effectue des travaux **intérieurs** :

Mes obligations administratives et réglementaires sont :



Une Autorisation de Travaux se compose de :

- Un formulaire CERFA dûment rempli
- Un descriptif des travaux envisagés
- Un plan de situation
- Une notice de sécurité
- Des plans intérieurs

à déposer en mairie

Dérogations:

Des dérogations sont possibles selon chaque dossier :

> Dérogation Technique :

(ex il y a 2 marches pour accéder au commerce et il y a une cave en dessous)

> Dérogation architecturale :

(ex l'architecte des bâtiments de France (ABF) n'accepte pas les travaux)

Délai de 2 mois d'instruction du dossier

*Selon réglementation en vigueur

INFORMATIONS RÈGLEMENTAIRES ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES NÉCESSAIRES

Si j'effectue des travaux **extérieurs** :

Mes obligations administratives et réglementaires sont :



UNE AUTORISATION DE TRAVAUX DE FAÇADE SE COMPOSE :

- > D'une déclaration préalable
- > Formulaire CERFA dûment rempli
- > Un plan de masse
- > Des photos de la façade
- > Une notice de sécurité
- > Un descriptif des travaux

UNE AUTORISATION DE TRAVAUX DE POSE D'ENSEIGNE SE COMPOSE :

- > Formulaire CERFA dûment rempli
- > Un plan de masse
- > Des photos de la façade
- > Un descriptif de l'enseigne

*Selon réglementation en vigueur

Contact : Youssouf BAMBA 07 56 16 41 59 / yousouf.bamba@ternoiscom.fr

LA BOURSE AUX LOCAUX

TernoisCom Développement Économique a créé son observatoire cartographique du commerce et de l'artisanat à l'échelle du Ternois.

Cet observatoire centralise les surfaces commerciales et friches économiques disponibles.

Véritable observatoire, il facilite la mise en réseau entre propriétaires, professionnels de l'immobilier et le porteur de projet !



ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS À LA DIGITALISATION !

A l'instar de la digitalisation du commerce, notre territoire a su prendre le virage du numérique !

Cet outil permet de décupler la visibilité des commerces et artisans.



POURQUOI ADHÉRER ?

- Géo-référencement optimisé
- Meilleure visibilité
- Expédition et livraison
- Être acteur de la dynamique locale et préserver l'écosystème économique du territoire



Flashez le QR code
et découvrez le portail
Achetezternois.com

LES FINANCEMENTS ET LES SUBVENTIONS MOBILISABLES*

TernoisCom entreprises

vous accompagne dans la réalisation de votre projet !

Créateurs d'entreprises, Chefs d'entreprise TPE et PME...

**Vous êtes chef d'entreprise ou
vous avez un projet de reprise**

**Le Service Développement
Économique vous accompagne
dans le recherche de financement**

CONTACTEZ NOUS !

Plusieurs solutions d'accompagnements financières existent.

*Selon conditions d'éligibilité.

NOS HÉBERGEMENTS D'ENTREPRISES ET NOS ZONES D'ACTIVITÉS

À la location

> Des bureaux
de 15 à 24 m²

> Des ateliers
de 60 à 120 m²

> Domiciliation
postale

Pépinière d'entreprises Ternoiscom :

7 rue Modeste Beaurain, Frévent



Hôtel d'entreprises Ternoiscom :

390 rue de Maisnil, Herlin-le-Sec



Contact : Emeline Poillion 03 21 03 91 10 / emeline.poillion@ternoiscom.fr

NOS ESPACES COWORKING ET NOS SALLES DE RÉUNION



Contact : Emeline Poillion 03 21 03 91 10 / emeline.poillion@ternoiscom.fr

NOS ZONES D'ACTIVITÉS



Contact : Bérangère Duhamel 07 57 00 25 29 / berangere.duhamel@ternoiscom.fr